



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-sixième session

19-21 octobre 2020¹

Déclaration du porte-parole des Fronts parlementaires contre la faim

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

RLC-Conferencia@fao.org

Allocution de M. Jairo Flores, Député et coordonnateur régional des Fronts parlementaires contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes

1. Nous sommes réunis ici aujourd'hui, membres de l'exécutif, de la société civile, d'organismes internationaux, du secteur privé et, bien sûr, des parlements, qui sont les instances que je représente.
2. Nous sommes réunis à la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes afin de réfléchir ensemble à une nouvelle stratégie de travail qui nous permette de parvenir à une région en meilleure santé, plus juste et plus inclusive, c'est-à-dire libérée de la faim et de la malnutrition, dans laquelle personne ne soit laissé de côté.
3. La situation à laquelle nous sommes confrontés, qui est due à la crise liée à la pandémie de covid-19, est dévastatrice. Non seulement nous n'allons pas atteindre les cibles fixées dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 2 «Faim zéro», mais il est également probable que les chiffres de la malnutrition soient bien pires qu'au moment où les pays se sont engagés en faveur du Programme 2030.
4. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la faim a augmenté ces cinq dernières années et, en 2019, elle touchait 47 millions de personnes. Si cette tendance se poursuit, on estime que près de 67 millions de personnes souffriront de la faim en 2030.

¹ Session initialement prévue du 27 au 29 avril 2020, à Managua (Nicaragua).

5. Il faut préciser que ces chiffres ne prennent pas en compte les répercussions de la pandémie de covid-19. En effet, les Nations Unies prévoient la pire récession de ces cent dernières années en Amérique Latine et dans les Caraïbes: le produit intérieur brut devrait chuter de 9,1 pour cent, ce qui contribuera probablement à une hausse importante de la pauvreté et de la malnutrition.
6. Ainsi, bien que nous accordions une profonde importance au fait d'avoir contribué aux résultats de l'exercice biennal 2018-2019 de la FAO, nous espérons, lors du prochain exercice biennal, tirer les enseignements de ces dix années d'efforts conjoints menés par les parlements de la région et la FAO par l'intermédiaire du Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes et redoubler d'efforts pour relever ensemble les défis liés à la pandémie de covid-19 dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.
7. Il est urgent de placer l'ODD 2 au centre des programmes politiques de la région et de débattre de la nécessité de réaliser des transformations structurelles à moyen et long termes.
8. Il est important que ces débats débouchent sur des politiques nationales qui empêchent les prévisions dramatiques mentionnées concernant l'ODD 2 de se concrétiser et favorisent la transition vers des systèmes alimentaires sains, durables et inclusifs.
9. Au Front parlementaire contre la faim, un réseau pluriel et permanent qui est présent dans 21 parlements nationaux et 4 parlements régionaux et/ou sous-régionaux, nous sommes convaincus que la parité hommes-femmes, l'autonomisation des femmes et l'inclusion des connaissances des peuples autochtones seront essentielles dans ce processus de transformation des systèmes alimentaires.
10. En ce qui concerne les documents présentés dans le cadre de la Conférence régionale, nous adressons nos félicitations pour les efforts accomplis. Nous considérons que les nouveaux axes de travail de la FAO pour le prochain exercice biennal s'appuient sur une vision intégrante des différents ODD du Programme 2030 et qu'ils nous aideront certainement à relever les défis liés à l'ODD 2.
11. Nous saluons en particulier l'Initiative Main dans la main, encouragée par le Directeur général de la FAO. Nous nous engageons en faveur de cette initiative, car nous reconnaissons qu'elle peut renforcer la prise en main nationale et les capacités à accélérer les progrès et, donc, contribuer à éliminer la pauvreté et la faim, tout en promouvant le développement rural et la croissance économique dans la région.
12. De même, nous adhérons aux recommandations formulées par la FAO lors de la Conférence régionale et, en particulier, celle qui indique qu'il faut renforcer les politiques, les règlements et les cadres institutionnels pour rendre les systèmes alimentaires sains et durables et parvenir à des sociétés rurales plus prospères et inclusives en donnant la priorité aux territoires et aux populations les plus vulnérables.
13. Nous convenons que, comme l'a indiqué la FAO, cette reconstruction et cette transformation des systèmes alimentaires doivent s'appuyer sur des approches innovantes qui, lors de l'élaboration des propositions de politiques, mettent au premier plan le développement du numérique, les transferts de technologie, les systèmes d'information intégrés, l'augmentation des investissements responsables dans l'alimentation et l'agriculture et les alliances multipartites.
14. Pour y parvenir, nous convenons qu'il est important de renforcer les partenariats avec le secteur privé, les petits exploitants et les entreprises alimentaires, les fournisseurs d'aliments et les consommateurs.
15. Sur ce dernier point, nous nous permettons de recommander que les universités et les parlements, par l'intermédiaire du Front parlementaire contre la faim, soient expressément considérés comme des acteurs qui ont un rôle considérable à jouer pour faire des politiques contre la faim et la malnutrition une priorité d'État et, ainsi, faciliter un redressement post-covid-19 porteur de transformation pour la région.
16. Au Front parlementaire contre la faim, nous avons l'expérience du travail en coordination, aussi bien avec le pouvoir exécutif, qu'avec les acteurs sociaux mentionnés précédemment.

17. Comme vous le savez, nous, les parlementaires, ne nous contentons pas d'inscrire des thèmes à l'agenda politique, d'élaborer des législations ou d'approuver des budgets. En effet, en coordination avec l'exécutif, la société civile et d'autres acteurs sociaux, nous exerçons un contrôle des politiques, afin de trouver un moyen constructif de rendre les législations efficaces, en particulier dans les territoires et chez les groupes de population les plus vulnérables.

18. Ces fonctions sont donc fondamentales, car les ressources vont être limitées et, par conséquent, l'État devra tendre vers plus d'efficacité et renforcer les obligations de rendre compte.

19. Ainsi, durant la pandémie du covid-19, la priorité du Front parlementaire contre la faim a été d'éviter que la crise sanitaire ne devienne une crise alimentaire. Nous avons donc approuvé des lois visant à empêcher l'interruption des filières alimentaires, en soutenant principalement l'agriculture familiale et le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, et nous avons également veillé au fonctionnement normal des programmes d'alimentation scolaire et approuvé des budgets en faveur des plus vulnérables pour faire face à l'urgence, entre autres mesures.

20. À titre d'exemple au niveau national, on peut mentionner l'approbation des législations suivantes, ainsi que les projets de loi suivants qui ont été lancés ou dont la procédure d'adoption a progressé: la loi sur l'alimentation scolaire de l'Équateur, la loi sur les achats publics auprès des agriculteurs familiaux en Colombie, le projet de loi sur l'agriculture familiale au Guatemala (qui est passé en seconde lecture) et le projet de loi sur les pertes et les gaspillages de nourriture au Chili.

21. En ce qui concerne les actions de contrôle des politiques, les parlementaires du Front ont demandé à l'exécutif de produire des rapports sur l'état de la sécurité alimentaire et les résultats des mesures adoptées dans ce domaine. Voici quelques exemples nationaux: Appel du Front parlementaire contre la faim du Guatemala, Lettre ouverte au Président de la République du Chili, Lettre ouverte au Président de la République de Colombie, Appel du Front parlementaire contre la faim du Honduras.

22. Au niveau régional, un travail pertinent de positionnement politique a été réalisé concernant l'urgence de traiter l'ODD 2 dans le contexte de la pandémie. Ainsi, en mars 2020, le Front parlementaire contre la faim a publié une lettre ouverte, qui est apparue dans les principaux médias de la région, demandant qu'une intervention soit menée en temps utile dans les pays pour lutter contre les effets de la covid-19 sur l'alimentation et l'agriculture. Ces activités ont été soutenues par les sections régionales et/ou sous-régionales du Front parlementaire contre la faim.

23. De même, il faut souligner que le Parlement Latino-américain et Caribéen (PARLATINO) a élaboré et mis en œuvre un plan de travail sur l'ODD 2 dans le contexte de la covid-19 et a réalisé des activités importantes, comme la déclaration sur l'agriculture familiale et celle sur la nécessité d'augmenter les investissements responsables dans l'agriculture et l'alimentation dans le contexte de la covid-19. En outre, des progrès ont été accomplis concernant la présentation au Parlement Latino-américain et Caribéen de la proposition de loi-type sur les systèmes communautaires d'eau et d'assainissement, formulée par le Mexique, et concernant l'approbation, de la part des commissions de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et de l'environnement et du tourisme, de la proposition de loi-type sur le changement climatique et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui a été élaborée conjointement par la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

24. Par ailleurs, nous insistons sur le fait qu'il serait pertinent de renforcer les alliances parlementaires et les échanges d'expériences au niveau mondial en ce qui concerne l'ODD 2. À cette fin, le Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes a organisé en 2018 la célébration du premier Sommet mondial des Fronts Parlementaires contre la faim et la malnutrition, qui s'est tenu en Espagne, et aujourd'hui, aux côtés du Parlement Latino-américain et Caribéen, nous œuvrons à la création d'un programme consacré à l'ODD 2, avec l'aide de l'Assemblée parlementaire euro-latinoaméricaine.

25. À tout cela, s'ajoutent les efforts que nous menons actuellement aux côtés du Secrétariat Général ibéro-américain en vue de la création d'une alliance parlementaire ibéro-américaine.

26. Dans ce contexte, il est pertinent pour nous que les parlements soient aussi présents dans d'autres espaces internationaux qui comptent, notamment la prochaine réunion du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et le Sommet sur les systèmes alimentaires et les objectifs de développement durable, une initiative des Nations Unies qui se tiendra en 2021. Ainsi, nous sollicitons le soutien et le concours de la FAO pour atteindre ces objectifs.

27. De même, il faut dire qu'il sera crucial que les parlements continuent d'accompagner les engagements politiques internationaux liés à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, en mettant en œuvre des accords avec nos partenaires, notamment le Forum rural mondial, *Consumers International*, l'Observatoire du droit à l'alimentation en Amérique latine et dans les Caraïbes, etc.

28. Nous soulignons que pour tous les travaux mentionnés, il faut que les parlements disposent d'une assistance technique plus importante et de nouvelles capacités. À cette fin, nous demandons à la FAO d'indiquer de façon explicite dans son prochain cadre stratégique mondial que les parlements sont des acteurs gouvernementaux qui doivent être pris en compte dans les processus d'assistance technique visant à réaliser les objectifs du Programme 2030.

29. Pour conclure notre intervention, nous souhaiterions indiquer à la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes que nous mettons à son service tout notre capital politique et toute notre expérience pour mettre en œuvre les trois initiatives régionales et le Programme 2030, dans le cadre d'un travail collaboratif avec les dirigeants, la société civile, le secteur privé et les autres acteurs de la société, afin d'atteindre l'objectif Faim zéro dans la région d'ici à 2030.

30. Enfin, nous remercions la FAO pour l'appui technique prêté au Front parlementaire contre la faim, aussi bien par l'intermédiaire de ses représentations nationales et du Bureau régional, que dans le cadre du programme «La Mésoamérique libérée de la Faim», auquel collaborent la Coopération espagnole et l'Agence mexicaine de la coopération internationale pour le développement, qui nous accompagnent au jour le jour dans notre lutte pour une région libérée de la faim.

31. Nous sommes persuadés que, si tous les acteurs présents aujourd'hui se réunissent pour cette cause et établissent un dialogue permanent et respectueux, nous pourrions parvenir ensemble à remettre en état et transformer nos systèmes alimentaires, sans laisser personne de côté.

32. À cette fin, vous pouvez compter sur la volonté, l'engagement et le travail du Front parlementaire contre la faim.